

Commission d'enquête
parlementaire chargée d'enquêter
sur le traitement des abus sexuels
commis au sein et en dehors de
l'Église, y compris sur leur traitement
judiciaire, et sur leurs conséquences
actuelles pour les victimes et pour la
société

du

LUNDI 15 JANVIER 2024

Après-midi

Parlementaire onderzoekscommissie
belast met het onderzoek naar de
aanpak van seksueel misbruik, in de
Kerk en daarbuiten, met inbegrip van
de gerechtelijke behandeling, en de
gevolgen op vandaag voor
slachtoffers en samenleving

van

MAANDAG 15 JANUARI 2024

Namiddag

De openbare commissievergadering wordt
geopend om 12.49 uur en voorgezeten door
mevrouw Sophie De Wit.

La réunion publique de commission est ouverte à
12 h 49 et présidée par M. Sophie De Wit.

Audition dans le cadre du volet 'Victimes' de:

- M. Eddy Kaganek

- Mme Heidi Rommens

**Hoorzitting in het kader van het luik
'Slachtoffers' met:**

- de heer Eddy Kaganek

- mevrouw Heidi Rommens

De **voorzitster**: Collega's, ik verwelkom u in onze
commissie, waar wij de hoorzittingen over luik 1
voortzetten. Onze eerste gast vandaag is de heer
Eddy Kaganek.

Monsieur Kaganek, je vous rappelle qu'en vertu de
l'article 4, § 1, de la loi du 3 mai 1880 sur les
enquêtes parlementaires, telle que modifiée par la
loi du 30 juin 1996, la commission d'enquête peut
prendre toutes les mesures d'instruction prévues
par le Code d'instruction criminelle. Elle peut
notamment entendre les témoins sous serment.

Avant de vous inviter à prêter serment, je tiens à
attirer votre attention sur le dernier alinéa de
l'article 8 de la loi précitée, suivant lequel tout
témoin qui, en faisant une déclaration conforme à
la vérité, pourrait s'exposer à des poursuites
pénales, peut refuser de témoigner (cf. également
l'article 14, 3, g, du Pacte international relatif aux
droits civils et politiques du 19 décembre 1966,
ratifié par la loi du 15 mai 1981). Cela signifie qu'un
témoin a le droit de se taire lorsqu'il pense que sa
déclaration publique pourrait être ultérieurement
utilisée contre lui dans une procédure pénale.

Je vous rappelle en outre que, suivant l'article 9 de
cette même loi, tout coupable de faux témoignage
sera puni d'un emprisonnement de deux mois à
trois ans et privé de l'exercice du droit de vote et
d'éligibilité pendant cinq ans au moins et dix ans au
plus.

Enfin, je vous rappelle que, suivant l'article 3 de la
loi précitée, le secret de vos déclarations n'est pas
garanti, sauf s'il s'agit de déclarations faites lors
d'une réunion à huis clos et pour laquelle la
commission s'est engagée explicitement à
respecter le secret. De plus, chaque document que
vous remettrez à la commission est susceptible
d'être révélé.

Après ces précisions, je vous invite à prêter
serment en levant la main et en prononçant la
formule suivant: "Je jure de dire toute la vérité et
rien que la vérité".

M. Eddy Kaganek prête serment.

Tout d'abord, bienvenue à vous. Vous disposez
d'une oreillette parce que ma langue maternelle est
le néerlandais, j'en suis désolée. J'aimerais à
présent vous expliquer quelque chose, mais je le
ferai en néerlandais, parce que chaque mot peut
être important.

Welkom, u bent een van de getuigen die ook een
verklaring heeft ingezonden. Die verklaringen zijn
gebundeld en aan iedereen bezorgd. Ik wil u
danken voor uw moed om die verklaring neer te
leggen, maar ook voor uw moed en bereidheid om
vandaag te komen getuigen voor deze commissie.
Wij beseffen wel degelijk dat het geen evidente
oefening is om hier vandaag te zijn. Het is sowieso

al niet evident om te vertellen wat iemand is overkomen tijdens zijn leven. Dat beseffen wij en wij appreciëren het zeer. U bepaalt zelf hoezeer u in detail gaat in uw verhaal. U bent baas van uw eigen verhaal. U bepaalt zelf wat u over de feiten vertelt of niet vertelt.

Wat voor onze werking vooral belangrijk is, is dat wij daaruit kunnen leren. Wat is er misgegaan in de reacties van de samenleving, instellingen, justitie, politie, alle andere actoren, al wie kennis heeft genomen van eventuele feiten? Wat had er anders moeten gebeuren? Wat hebt u gemist? Wat moet er beter? Zo kunnen wij daar aanbevelingen over schrijven, in de hoop om in de toekomst een aantal zaken te kunnen verbeteren voor slachtoffers van dergelijke feiten. Dat is ons opzet, daar willen we naartoe. Uw hulp en uw verklaring is daar zeer nuttig voor. Vandaar dat u hier vandaag bent. Daarom zullen we nu ook heel graag naar uw getuigenis luisteren. Daarna heeft de commissie de mogelijkheid om vragen te stellen.

De diensten om u bij te staan, zijn ook aanwezig. Als u even een pauze wilt, dan geeft u gewoon een seintje.

Eddy Kaganek: Mesdames et messieurs, comme l'a dit Mme la présidente, je m'appelle Eddy. Je suis issu d'une famille de quatre enfants nés de quatre pères différents. Les quatre enfants ont grandi aux quatre vents. Je dis cela parce que moi, j'ai grandi avec ma mère mais les autres enfants ont grandi ailleurs, l'un dans une famille, un autre chez une dame âgée dans mon souvenir et ma demi-sœur qui était handicapée mentale à 75 % a été en partie élevée chez des bonnes sœurs dans un institut spécialisé à l'époque. Pour vous situer dans le temps, je suis né en 1968. J'ai donc 55 ans.

Je vais d'abord vous parler du fonctionnement de ma famille. C'était une famille assez violente et dysfonctionnelle. Nous n'étions pas punis mais corrigés en général avec une ceinture ou des claques. C'était plus des corrections que des punitions. On ne nous mettait pas au coin. C'était tout de suite une claque et déjà assez jeunes. Je dis "nous" parce mes demi-frères et sœur venaient régulièrement chez ma mère. J'étais seul à vivre avec elle. Je n'avais rien demandé mais on me traitait de chouchou, de petit gâté – enfin ce genre de choses. On n'avait pas énormément d'argent. Ma mère faisait des ménages à gauche et à droite et avait les allocations familiales mais uniquement pour moi. On ne vivait pas dans la misère non plus mais ce n'était pas extraordinaire. Ce n'était même pas la classe moyenne. C'était en dessous. C'était en quelque sorte le quart monde comme on l'appelle encore aujourd'hui.

L'alcool était aussi assez présent dans la famille. Ma mère buvait pas mal. Elle m'emmenait au café pour ne pas me laisser seul à la maison. C'est dans ces circonstances qu'un de mes oncles qui était handicapé physique (il avait la gangrène) est venu vivre chez nous. Personnellement, cela ne m'a pas franchement enchanté car j'avais un très mauvais souvenir de ce type que, par après, j'appellerai uniquement mon agresseur, parce que c'est lui qui m'a agressé quand j'étais enfant. Pour l'instant, dans ce que je vous raconte et dans mon souvenir, c'est encore mon oncle. Il est donc venu vivre chez nous, ce qui a assez bien arrangé ma mère d'une certaine manière puisqu'il avait une pension d'invalidité assez conséquente. Comme il payait pour sa chambre, sa nourriture et quelque part des soins, il donnait une grosse partie de sa pension à ma mère pour le logement, le linge, tout.

La particularité de la gangrène, c'était que cela affectait ses jambes et qu'on en coupait régulièrement un morceau. C'était principalement moi qui devais changer ses bandages. Par la suite, on lui a donné des prothèses et il fallait l'aider avec ses prothèses. Et c'est moi aussi qui devais l'aider avec cela. J'avais huit ou dix ans. Déjà, à cet âge-là, on me demandait de faire cela. Que ce soit aujourd'hui ou il y a quarante ans, ce n'est vraiment pas très normal. Sur le moment même, je ne m'en rendais pas compte mais, aujourd'hui, je me dis qu'il n'est vraiment pas normal de demander à un enfant de changer les bandages d'une personne qui a la gangrène. Ce sont des moignons. J'ai regardé une série récemment avec un personnage qui avait des moignons, et j'ai dû fermer les yeux, par exemple.

J'avais un très mauvais souvenir de cet oncle parce que, quelques mois ou années auparavant... J'ai vraiment un problème avec le temps mais je sais que les victimes d'inceste notamment et de violence sexuelle ont parfois ce problème de se rappeler. Avais-je huit ans, neuf ans? Je me rappelle des faits à la suite d'une opération chirurgicale que j'ai subie. J'y reviens.

Donc, je me rappelais de cet oncle car, quelque temps auparavant, on m'a fait manger du foie. Je n'aimais pas cela. J'étais un enfant qui n'aimait tout simplement pas les tripes. J'ai tout remis dans mon assiette et il m'a obligé à remanger tout ce que j'avais remis. Pour moi, il n'était donc pas vraiment le bienvenu mais je n'avais pas mon mot à dire. On m'a juste dit qu'il allait vivre avec nous. Super! Je n'étais pas très content, d'autant qu'il aimait beaucoup regarder le sport et que, moi, je n'aimais pas cela. Je n'aime pas regarder du sport. Ce n'est pas mon truc et, même petit, cela ne m'intéressait pas. Il est donc venu vivre avec nous.

J'ai subi une opération chirurgicale très lourde à l'époque, qui était celle du rein. Je suis rentré chez moi et le médecin avait bien sûr dit de faire attention à ne pas trop bouger parce que les fils... À l'époque, une opération du rein, c'était quatorze ou quinze points de suture. Il fallait donc vraiment faire gaffe. Je sortais de trois mois à l'hôpital. Et, une des premières nuits, je me rappelle que j'étais dans le canapé. On m'avait dit: "Tu pourras dormir dans le canapé, regarder la télévision." C'était chouette. On est gamin et on peut faire un peu ce qu'on veut. Et, puis, une nuit, je me réveille et il y a quelqu'un dans mon dos. Je sens quelque chose entrer en moi. Évidemment, j'ai une réaction d'enfant. Je m'apprête à crier. Je ne sais pas ce qu'il m'arrive. Je ne comprends rien. Je ne sais pas ce qui est là. Il y a quelque chose.

Est-ce que je rêve éveillé ou pas? Je n'en sais rien. Mais je sens qu'on entre en moi par derrière et qu'on me dit: "Tais-toi." Et on me met la main sur la bouche, on me dit de me taire, et je ne comprends rien. Je suis tétanisé, j'ai peur. Puis, à un moment, je sens un liquide en moi. Il s'est ensuite retiré et il est parti. Je n'ai pas d'autre détail; c'est ce qui m'est resté de cette nuit-là. Des jours qui suivent, je ne me rappelle absolument rien. Il ne faut pas me demander si le lendemain je me suis plaint ou pas, je ne sais plus. Je me rappelle juste de cette voix qui me dit: "Tais-toi, sinon c'est toi qui va être puni." Et moi, je retourne dans ma chambre, et il n'y a rien eu. Je ne sais plus les mots exacts, mais c'était surtout le: "Tais-toi. On ne peut pas nous entendre."

En fait, pendant l'opération des reins, je suis décédé. On m'a réanimé, je suis revenu, cela n'a pas duré très longtemps à ce qu'on m'a raconté. Mais pendant l'opération, je suis décédé. Et pour moi, cette première fois, avec cet agresseur, c'est une deuxième mort. Parce que *a posteriori*, il m'a tout volé, en fait. Il m'a volé ma vie. C'est quelqu'un qui, il y a presque cinquante ans, m'a volé ma vie, parce qu'il me manque plein de choses. D'abord il me manque un fragment de mémoire, puisque ne pas se rappeler ce qui s'est passé des jours après... Est-ce que j'en ai parlé à ce moment-là ou pas? Je ne sais plus du tout, mais je ne pense pas, puisque ma mère n'a rien fait, n'a rien dit, elle n'était pas au courant, je suppose.

Ce qui m'a inquiété le plus pendant l'agression, la première d'une longue série, c'est la peur que les fils de l'opération aux reins s'enlèvent. Je ne sais pas, c'était ma grande peur d'enfant, c'était une terreur d'enfant. Que pendant cette agression, il y ait quelque chose qui lâche et que je doive retourner à l'hôpital. Comme je vous l'ai dit, j'ai été trois mois à l'hôpital pour l'opération. C'était très

lourd. Donc c'était cela, j'avais peur. C'est ce dont je me rappelle. Mais je le répète, des jours qui ont suivi, rien, le noir total. Évidemment, à l'époque je n'allais pas à l'école à cause de ce problème de reins. J'ai repris les cours, je me suis fait des potes et tout s'est bien passé; à l'école, tout allait bien.

Après cette agression, ça a duré encore une dizaine d'années. Vous me direz: "Oui, mais à l'adolescence, on est censé se rebeller." Non, il y a l'emprise de cet agresseur, il y a les gens autour de vous qui ferment les yeux, qui savent. Je vais revenir sur tout cela après.

J'ai appris bien plus tard par ma mère que l'on est dans une famille incestueuse transgénérationnelle, c'est-à-dire que, pour ce que j'en sais, mes tantes et ma mère se sont fait violer par leur père. Un jour, ma mère m'a dit: "Ça m'est aussi arrivé, je n'en suis pas morte, hein." C'est la réaction que j'ai eue quand j'avais plus ou moins 50 ans, quand j'ai fini par la confronter à ce qui s'est passé, parce qu'elle a toujours été dans le déni. Elle a toujours dit: "Mais non, il n'y a rien eu. Non, je ne savais pas." Or, elle était au courant.

Donc, pendant plusieurs années, cet oncle qui vivait chez moi, enfin chez nous, quand il avait envie – parce que j'étais son objet. Je n'étais plus un sujet, j'étais un objet – me lançait des regards et faisait un petit bruit. Et le bruit, je m'en rappelle, c'était un truc du style "tchutchit". Et quand il faisait ça, c'était "allez, viens, on va dans ma chambre, on va le faire", mais une fois qu'il n'y aura plus personne dans l'appartement, puisque, pour me garder, il y avait – selon ma mère – mon oncle. Donc, il me faisait ce petit bruit-là, et alors je savais qu'il fallait aller dans la chambre. Et j'obéissais. C'était une sorte de référent adulte, alors que moi j'étais l'enfant. En tant qu'enfant, j'obéis, sans quoi j'avais quand même peur d'être puni, aussi. Il y avait cette peur. Et chaque fois, il avait une arme de destruction massive: "Si tu parles, c'est toi qui seras puni. Moi, je ne risque rien, je suis handicapé." Et, comme il se faisait opérer régulièrement, oui, il était handicapé, c'est vrai, on ne pouvait rien lui faire. Moi, j'avais ça dans mon esprit: lui, on le laisserait tranquille et moi, j'aurais tous les problèmes. Donc, non, je ne parlais pas. Je ne disais rien.

Un jour, il m'appelle dans sa chambre – et ça, je m'en rappelle très clairement – et il y a ma demi-sœur – qui ne comprend rien, avec son handicap, et qui était en petite culotte ou toute nue, je ne sais plus. Et il me dit: "Caresse-la". Et j'obéis. Je n'ai pas d'autre mot pour dire ce qui s'est passé: il nous a accouplés. Par la suite, quand l'un n'était pas disponible, il utilisait l'autre.

Donc, ce qui l'intéressait clairement, c'étaient les enfants. Je vais y revenir. Ma mère l'a surpris en train de m'agresser sexuellement. Que s'est-il passé? C'est moi qui me suis fait engueuler, mais pas lui! Après, elle lui a dit: "Cela ne se fait pas!" Le mot qu'elle utilisait toujours pour ça était: "Il va falloir arrêter vos crasses!" Comme si c'était moi qui demandais à avoir des rapports sexuels avec lui, alors que c'est lui qui venait me chercher, qui allait chercher ma sœur, ma demi-sœur plutôt. Elle lui a dit: "Si tu veux, on peut faire venir quelqu'un de spécialisé." Il a répondu: "Non, non, je ne le ferai plus." C'est pourquoi j'ai dit que les adultes ne l'intéressaient pas, c'est que ma mère était prête à payer quelqu'un pour qu'il ait des rapports sexuels avec une femme. Mais ça ne l'intéressait pas. Par la suite, enfin bien longtemps après, aujourd'hui même, je me rends compte que ce qui l'intéressait, c'étaient les enfants; rien d'autre... Enfin, personne d'autre.

Il nous donnait régulièrement de l'argent, des cadeaux. Si on avait envie d'aller au cinéma, il nous emmenait. Comme par hasard, quand je suis allé avec lui au cinéma, c'était pour voir *La Bataille de Midway*, en 1978, et il m'a tripoté au cinéma. Il avait mis sa veste ou ses vêtements, je ne sais plus. Et, après, il mettait ma main sur son sexe et la sienne sur le mien. J'étais très embêté, parce qu'au cinéma quand même... C'est un film qui a eu un gros succès en Belgique et un peu partout. Il y avait du monde. De nouveau, j'étais tétanisé. Et je ne disais rien.

Même plus tard, à l'adolescence, cela me paraissait normal. Je ne me rendais pas compte que c'était une situation qui n'était pas normale. Quand j'allais chez mes amis, je ne voyais rien de tel. Mon meilleur ami habitait la rue en face. À l'époque, on jouait dans la rue. Beaucoup de choses ont changé, mais c'est autre chose. Donc, j'allais chez mes amis. Je ne voyais jamais le père ou la mère lever la main. Bon, ils se faisaient engueuler s'ils faisaient des bêtises, mais il n'y avait pas ce sentiment de violence. Maintenant, je ne dis pas que mes amis n'ont jamais eu de problème, mais je n'ai jamais rien ressenti. Au contraire, la maman de cet ami me demandait si je voulais un morceau de gâteau ou un petit chocolat. Elle était toujours bienveillante. Même si ma mère l'a été avec moi à certains moments, il y avait toujours une ambiance violente.

Juste avant mon opération des reins, je portais un sac à la mer, et j'avais de graves douleurs aux reins. J'étais comme paralysé, ça faisait mal. Pour vous expliquer la violence de cette famille, on était à la mer, j'ai lâché le sac, je ne savais plus bouger, et une de mes tantes a dit à ma mère: "Oui, il fait la comédie, c'est juste pour pas porter le sac parce

qu'il est fainéant, et c'est ton chouchou." Moi, j'étais plié en deux, j'étais incapable de... C'est pour vous dire à quel point cette famille était violente. Je ne dis pas qu'on était mis à la cave ou quoi, c'est juste qu'il y avait un climat très violent, que ce soit dans les paroles ou les gestes. Par contre, je n'ai jamais été frappé "gratuitement". C'est toujours parce que j'avais fait une bêtise, petite ou énorme, parce que j'en ai faites. Mais, un jour, j'ai fait une grosse bêtise à l'école, à tel point que le prof m'a donné une gifle devant tout le monde à l'école primaire. Je m'en suis plaint à ma mère et elle a dit: "Ben, t'avais qu'à pas faire de conneries". Voilà. C'était pour revenir au contexte violent.

Et donc je reviens avec cette proposition de ma mère de faire venir quelqu'un à domicile. Il dit: "Non, non, je ne le ferai plus, mais il ne faut pas faire venir quelqu'un." Une, deux ou trois semaines après, ça recommençait. Il m'appelait dans sa chambre, il appelait ma sœur, ça recommençait. Après, ma mère n'a plus pu le garder. Elle a voulu le mettre en institution. Il est allé en institution à Titeca pendant deux semaines, et puis quelqu'un d'autre de la famille l'a repris et il a continué avec les enfants de l'autre famille. Un jour, une des filles de mon cousin est venue s'en plaindre à ma mère. Elle avait quatre ans, je crois. Elle a dit: "Oui, Tonton, pépète, mal." Elle parlait avec ses petits mots, elle n'avait pas quatre ans, même moins. Et sa sœur a dit la même chose. Ma mère a voulu aller porter plainte et le père a dit: "Non, non, non, mais elles inventent." C'est vous dire à quel point... Et pour ce que j'en sais, ce cousin-là a aussi été agressé sexuellement par ce type. Mais il a laissé faire sur ses filles.

C'est juste pour expliquer à quel point cela se passe comme ça dans la famille. Moi, j'ai été une seule fois... Il y a eu quelque chose, j'ai failli reproduire ce schéma et – par... est-ce que c'est de la chance... non, pas de la chance – au dernier moment, je soulève la couette de ma cousine et je fais "non", et je suis ressorti de la chambre. Et j'en ai parlé à une psychiatre – parce que je vois des psychiatres depuis 25 ans – et elle m'a expliqué que mon cerveau me protégeait contre moi-même, parce que l'interdit était là. Elle a dit: "Vous étiez conscient que c'était pas normal de faire ça, et donc vous avez stoppé."

Et jamais, plus jamais après, ça ne m'est passé par la tête. Comme quoi, je pense qu'il y a moyen d'arrêter ça à un moment. Mais mon cousin a laissé faire sur ses petites filles qui avaient trois, quatre ans. Donc, c'est difficile.

Et je voudrais déjà m'excuser, d'une certaine manière, si je suis un peu décousu dans le temps, si je fais des allers-retours, parce que ça m'évoque

parfois des choses, et alors je reviens en arrière.

Ce dont je suis sûr, c'est qu'il n'y a pas eu que ma demi-sœur et moi. Il y a eu une petite cousine, celle dont je viens de vous parler, qui était quelqu'un de brillant, mais vraiment brillant. Elle avait des notes colossales à l'école. Et du jour au lendemain, plus rien. Plus tard... Et maintenant, elle est au CPAS avec quatre enfants, alors qu'elle aurait pu... Je ne dis pas que c'est mal. C'est pas ça que je veux dire. Mais elle aurait pu faire de brillantes études, aller loin. Et la dernière fois que je l'ai vue, elle a dit: "Oh, mais il est mort. Il faut tourner la page." Et je savais qu'elle était aussi victime de lui.

Je ne sais pas combien de personnes dans la famille ont subi ses assauts. Mais jusqu'à sa mort, on l'a laissé faire. Jusqu'à sa mort! Même si la gangrène lui avait pris les doigts aussi, il continuait. Et ça me révolte, en fait, en vous racontant ça.

J'ai coupé les ponts avec la famille depuis plusieurs années maintenant. Comme je dis toujours, j'ai coupé les ponts pour ne pas me retrouver sous un pont. J'ai de la chance d'avoir autour de moi beaucoup d'amis et tout. Mais cette famille, je ne peux plus. Et plusieurs fois, même la psychiatre qui me suit maintenant... On a toujours ce besoin humain de retourner vers la famille. Elle me dit: "Si vous faites ça, c'est foutu." Et effectivement, je retournerais... Admettons que je les croise maintenant, je ne sais pas où je me retrouve dans six mois.

Quand je dis "toute la famille", je veux même dire la famille élargie, parce que ma mère s'est mariée avec un type, un type bien. Ça n'a pas duré très longtemps, mais c'était un type bien. Il était chouette avec nous. Jamais levé la main, rien.

Et puis un jour, on va dans la famille de ce monsieur, et je comprends pas. Il y a quelqu'un qui dit: "Ah oui, mais les garçons vont dormir avec les garçons et les filles avec les filles." Moi, je les connaissais pas plus que ça. Et le frère du mari de ma mère, il a proposé qu'on... J'avais 17 ans. Il m'a dit: "Ah, on ne peut pas un peu...?" Et je me suis aussi laissé faire. De nouveau, une figure d'autorité. Et j'ai dit oui, oui, comme si... Je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure: comme si tout ça était normal en fait.

Et je me dis qu'en même temps, il savait que ça se passait dans la famille. "Ben, on va un peu en profiter." Enfin, c'est comme ça que je le vois aujourd'hui. C'est que le gars a profité d'une vulnérabilité chez un adolescent qui était régulièrement agressé sexuellement depuis l'enfance.

Je me dis que toute cette famille était au courant et

que personne n'a bougé. Juste une fois, ma mère a surpris mon oncle en train de m'agresser. Elle m'a demandé un jour si je voulais qu'on aille porter plainte à la police. J'ai dit oui mais c'était le début des années 80 et il n'y a pas eu de suite. Il n'y pas un agent qui est venu voir à la maison si tout allait bien. Cela n'a mené nulle part. C'est la seule fois où je me rappelle être allé à la police ou à la gendarmerie, je ne sais plus, parce qu'à l'époque, il y avait encore les deux. Cela a duré une dizaine d'années durant lesquelles il a profité de moi, de ma demi-sœur, d'autres, de cousins, de cousines sans qu'on ne trouve rien à y redire, mais rien du tout, sauf cette fois où l'on est allé au commissariat. Ma mère me demandait parfois: "J'espère que vous ne faites plus vos crasses."

Ma vie a continué. J'ai terminé ma scolarité secondaire. J'ai commencé à travailler. Je me suis éloigné de la famille mais il n'empêche que c'est une famille qui est très... je ne trouve pas le mot... qui pratique fort l'emprise, parce que pour des non-raisons, on venait chez moi. Au début, j'habitais au-dessus de chez ma mère. Une fois, j'étais au lit avec une fille. Ma sœur est venue toquer vers 23 h 30 pour me demander si je n'avais pas de sel. À 23 h 30! La famille se mêlait toujours de vos affaires. Elle était toujours là. Moi, heureusement, je bossais. J'avais trouvé du boulot, même sans être allé plus loin que ma sixième secondaire. La seule chose qui n'allait pas, c'est que je buvais énormément... mais vraiment beaucoup. C'était infernal. J'allais travailler. Je rentrais. Je picolais. J'allais dormir. J'allais travailler. Je rentrais. J'allais au bistrot, etc. C'était vraiment un cercle vicieux.

Puis, je travaillais pour un magazine, dans la presse, quand a éclaté l'affaire Dutroux. Nous, avec le magazine, on suivait tout ce qu'il se passait comme tout le monde en Belgique à l'époque. Avec l'affaire Dutroux, je crois que les JT n'ont jamais fait autant d'audience parce que c'était tout le temps, tous les jours. Là, tout à coup, je me sens comme... Tout m'explose en pleine figure! Je ne sais pas ce qu'il se passe. Je bois encore plus. J'allais beaucoup au bistrot. J'avais donc beaucoup d'amis de bistrot qui me demandaient: "Que t'arrive-t-il? Tu es en train de devenir fou ou que se passe-il?" Je ne savais pas ce qu'il se passait.

C'était comme un tourbillon dans ma tête. Plus je regardais... En plus, j'entendais ce qu'il s'était passé avec ces gamines dans l'affaire Dutroux. Je parle ici des viols. Je n'ai jamais été séquestré. On parle beaucoup de viols d'enfants et je ne comprends pas ce qu'il m'arrive. Mais, je ne sais pas comment, j'ai quand même trouvé la force de chercher de l'aide.

Je tombe d'abord sur une première psychiatre

dans un centre de planning familial. Cela ne se passe pas bien parce qu'elle ne me posait pas de questions. Il fallait qu'on me pose des questions. Je ne savais pas quoi faire. Et, puis, de fil en aiguille, je ne sais plus les détails mais je me retrouve à sonner chez SOS Inceste. Et, là, Lily Bruyère, qui travaille encore à SOS Inceste aujourd'hui, me reçoit, m'écoute et me conseille une psychiatre chez laquelle je vais. Et voilà, cela a été tout un chemin. J'ai rencontré d'abord une psychiatre. Cela ne s'est pas tout de suite bien passé.

Là d'où je venais, les psys, ce n'était que pour les fous. Je n'étais pas fou mais, petit à petit, en retournant régulièrement chez SOS Inceste, en tombant enfin sur la bonne personne, une psychiatre, en essayant plusieurs fois d'arrêter de boire car je buvais énormément... Pour vous donner une idée de la quantité, je buvais six à sept bouteilles de vin par jour après le boulot, en commençant à 18 h. Donc, j'ai d'abord dû arrêter de boire. Mon cerveau, cela n'allait plus. Puis, on m'a conseillé une psychiatre qui hélas est décédée depuis lors.

Elle m'a fait me rendre compte de la gravité de tout ce qui m'était arrivé, de pourquoi j'étais comme j'étais sans excuses ni... Je ne trouve pas le mot. Elle m'a fait me rendre compte de plein de choses qui n'allaient pas chez moi et pour moi. Moi, j'avais huit ans la première fois. Je dis: "Mais vous vous rendez compte, il y a des enfants en plus bas âge que moi. C'est quand même plus grave pour eux." Elle me dit: "Mais non, ce n'est pas plus grave! À deux ans, à six ans, à huit ans, à quatorze ans, c'est grave. Point!" Il lui a fallu plusieurs séances pour me faire comprendre que le problème n'était pas l'âge mais l'acte, ce qui était fait et a été répété pendant des années et des années, sur plusieurs enfants dans cette famille et, bien sûr, dans plein d'autres familles. Simplement, à l'époque, je ne m'en rendais pas compte puisque c'était normal. Je n'en ai jamais parlé à mes amis, à personne puisque le mot d'ordre, c'était "tais-toi ou tu seras puni".

Vu que les corrections à la maison n'étaient quand même pas rigolotes, entre se prendre une gifle en pleine figure ou un coup de ceinture dans le dos, on choisit de se taire. Enfin, je pense. Je suppose que c'était ça. Puis, comme ma mère était au courant mais ne disait rien, c'est que c'était normal, même si aujourd'hui je trouve ça tout à fait anormal, sinon je ne crois pas que je serais devant vous cet après-midi.

Puis, il y a eu ce cheminement qui m'a amené ici aujourd'hui. Le plus difficile à vivre, ce sont les conséquences. Il faut savoir que je n'ai jamais eu

de vie de couple. J'ai bien eu une ou deux ou trois petites amies, et cela ne s'est jamais bien passé, parce que pour moi, à l'époque, plus du tout aujourd'hui, dans mon esprit, c'était: "Tu es avec quelqu'un, on couche." Pourquoi? Parce que c'est ce qu'on m'a appris. On m'a appris à huit ans que c'était tout de suite le sexe. Puisqu'un peu plus tard, on m'a tout de suite mis avec ma demi-sœur. On vous met tout de suite en tête que c'est tout de suite le sexe. Je repense parfois à ces filles, quand j'avais douze, treize ou quatorze ans. À l'époque, c'était très vite la main dans la culotte et les filles, elles avaient peur, elles partaient, et moi je ne comprenais pas pourquoi. Donc c'était tout de suite fini, cela ne durait jamais longtemps.

Et depuis, je n'ai pas eu de vie sentimentale, en fait. Pour moi, c'est une des pires conséquences. Oui, j'ai des amis, mais il y a beaucoup de solitude. Vraiment beaucoup. J'ai la chance de travailler dans une bibliothèque universitaire et je m'entends très bien avec nos jobistes qui sont étudiants. Je m'entends assez bien avec plusieurs étudiants et étudiantes. Heureusement que j'ai cela, pas pour avoir des amis, parce que j'ai des amis proches, de mon âge. Mais quand on me demande pourquoi je ne suis pas avec quelqu'un, je n'ai pas toujours envie de raconter le pourquoi. Parfois les étudiants et les jobistes sont très bienveillants. Ici, il y a eu Noël, et on m'a dit: "Tiens, et toi, avec ta famille, ça a été la Noël?" "Je n'ai pas de famille". "Ah bon". "Oui, j'ai coupé les ponts pour ne pas me retrouver sous un pont." Après ils me laissent tranquilles ou ils me disent: "Oui, et ça va? Ce n'est pas trop difficile?" Cela ne va pas plus loin mais on sent vraiment de la bienveillance de leur part.

Tout ça pour vous dire que je n'ai jamais eu de vie sentimentale. Si aujourd'hui je devais en avoir une avec quelqu'un de mon âge, j'aurais un gros problème parce que j'ai oublié... enfin non je n'ai pas oublié, cela va revenir... Une fois ma mère est venue me chercher dans ma chambre et m'a prise dans son lit. Elle s'est déshabillée et m'a demandé de la caresser, et moi j'étais nu aussi. Et depuis toujours, malgré les conseils de psychologues et de psychiatres, je me demande s'il n'y a pas eu d'autres fois aussi avec ma mère, avant. Parce que du plus loin que je me rappelle, je me suis toujours réveillé dans son lit quand j'étais petit, et je vivais seul avec elle.

Un matin, j'ai fait du café, mon pyjama a pris feu et elle s'est réveillée. Et je me rappelle très bien de me lever ce matin-là, et j'étais dans son lit. Chaque fois que j'essaie de me rappeler d'une chambre à moi, ou d'une pièce à moi étant petit – je précise bien petit car, plus tard, à partir de l'opération des reins, j'avais vraiment ma chambre, que je partageais avec un de mes demi-frères –, je me

rappelle régulièrement me réveiller dans son lit, mais je ne peux pas dire s'il s'est passé des trucs ou pas. Je n'en sais rien et des psys m'ont conseillé de ne pas trop gratter parce que, justement, c'est mon cerveau qui me protège de ne pas me rappeler de certaines choses.

J'ai des blancs dans ma vie et je me demande s'il n'y a pas eu des agressions par d'autres. Mais je ne peux pas dire oui ou non. Je n'en sais rien. C'est quelque chose qui n'est pas toujours facile. Par exemple, avant mon opération des reins, je n'ai pas de souvenir. Aucun. L'hôpital, oui; être à la mer, une fois, je vous l'ai raconté, avec cette douleur. Avant, je n'ai rien, sauf des fois avec ma mère, quand je me lève le matin mais que je suis dans son lit. C'est un blanc, je ne peux pas affirmer qu'il s'est passé des choses. Mais je me pose beaucoup la question, encore aujourd'hui. Tout le temps, tout le temps.

J'en reviens à ce que je disais juste avant. Oui, j'ai déjà beaucoup réfléchi à essayer de trouver quelqu'un avec qui cela pourrait bien marcher et tout. Et puis, je me dis: "Et au lit?" Et alors, là, je vois ma mère, en fait. Je ne dis pas que j'aurais l'impression de coucher avec ma mère comme certains pourraient le comprendre, ce n'est pas ça. J'aurais l'impression de revivre ce que j'ai vécu avec elle. Affectivement, je n'ai pas 55 ans. Je considère que je n'ai pas 55 ans, puisque j'ai un *crush* pour une fille, je le ressens encore comme à 20 ans, en fait. Comme si ma vie, comme si mon affectif s'était arrêté à ce moment-là. Oui, j'ai des amies de mon âge, des gens que je connais depuis très longtemps, mais je n'arrive pas à m'imaginer avec quelqu'un de mon âge. Tout de suite, j'ai cette image de "je serai au lit avec ma mère". Je parle vraiment d'âge affectif, pas de physique. J'aurais vraiment cette impression que ça recommence.

Une des autres conséquences est que, dans la société et dans mon corps, je me sens périphérique, c'est-à-dire que, quand je me regarde dans un miroir ou que je me vois en ce moment sur l'écran, si je me regarde dans un miroir en pied, je ne me vois pas en entier. Je ne vois que ce que je dois regarder. Admettons que j'aie un gros bouton sur le nez, je ne verrai que cela, je n'arriverai pas à tout regarder. Je ne me vois pas en entier. C'est très difficile à expliquer, parce que c'est plus un sentiment que quelque chose de tout à fait physique. Bien sûr, si je suis blessé, je vais pouvoir me soigner, si j'ai une blessure, je vais pouvoir la soigner. Mais je ne me vois pas, moi, en entier; c'est comme s'il n'y avait que des morceaux.

J'ai toujours, encore aujourd'hui, de gros problèmes à être près de gens qui fument ou qui ont une odeur de tabac froid. Tout cela parce que,

chaque fois, cette odeur et ce goût me ramènent à des souvenirs, parce qu'il fumait son tabac roulé – que j'allais acheter, d'ailleurs. Cela me ramène chaque fois à lui. Quand je suis dans le tram, trop près d'un homme, je ne me sens pas bien par moment, surtout s'il sent le tabac. Ou, mais c'est moins fort maintenant avec le temps et le travail du psy, si je suis dans le tram ou assis ici et qu'un homme va se tenir debout à côté de moi, je vais me sentir mal, parce que je serai à hauteur de sa braguette. Cela peut poser problème, même si ça n'a pas l'air comme ça. Par exemple, quand je vais chez un kiné, je lui avais expliqué, mais je crois qu'il n'a pas intégré. Il me soignait très bien, ce n'est pas le problème, mais j'avais mon nez sur sa braguette. Il s'occupait de mes épaules, il ne m'a rien fait. Après, il me demandait de me détendre, mais je n'arrive pas à me détendre dans ces cas-là. Pour moi, c'est aussi un problème de santé.

Et puis, quand je vois certaines images, quelqu'un avec des doigts comme les siens, je stresse énormément. Ce sont des images, des odeurs. Je n'ai absolument rien contre les gays, mais si je vois deux hommes s'embrasser, tout à coup, j'ai la même sensation que lorsqu'il m'obligeait à l'embrasser.

Là, je vais parler plus en général de la société. Une des plus graves conséquences, et c'est au niveau de la santé, est qu'il hors de question que je subisse certains examens médicaux. Je sais qu'à mon âge, il y a le colotest, la coloscopie.

Ça, c'est hors de question! Je n'ai pas envie qu'on repasse par là. Et, même s'il y a des médecins très à l'écoute, qui pourraient me convaincre, c'est non parce que, même si je dors, après je me dirai: "On est de nouveau passé par là." Et je me dis "tant pis". Je ne peux pas. Ou alors ce sera en urgence, ou je ne sais pas. Je ne pense pas, parce que je n'ai pas de problème à ce niveau-là aujourd'hui.

Mais, pour moi, la pire des conséquences, c'est la culpabilité que je ressens. Je ressens encore aujourd'hui de la culpabilité, parce qu'on m'a toujours dit: "C'est toi le problème, c'est toi qui fais la faute, tu seras puni", tout le temps, tout le temps. Et aujourd'hui, quand je fais une "bêtise" – au boulot, tout le monde en fait – et que la directrice me dit: "Mais enfin, pourquoi t'as fait comme ça?", je me retrouve comme un petit garçon qui se fait engueuler, tout simplement. Vous êtes là... Et je ne comprends pas parfois pourquoi.

Un jour, je suis dans la voiture avec une amie et je raconte une histoire avec une fille, et tout. Et elle me dit: "M'enfin, faut pas faire ça, faut pas dire ça." Je ne sais plus exactement. Et, après, j'étais tout penaud comme un... J'étais juste capable de

regarder par la vitre de l'autre côté. Et elle m'a dit: "Ça va? Faut pas mal le prendre." Et j'ai dit: "Je ne le prends pas mal, je ne comprends pas pourquoi tu m'engueules." C'est comme si ma mère m'avait engueulé, en fait. C'est quelque chose qui reste encore aujourd'hui, avec toutes sortes...

Pour l'instant, pour des problèmes au foie, je dois calmer ma consommation de bière, mais cette amie, qui est gentille – je veux dire, elle a peur pour moi –, si elle me dit: "Pourquoi tu prends une bière?", j'aurai cette impression de me faire engueuler, comme quand j'étais petit, comme quand on me disait: "Tu vas être puni, tais-toi, fais pas ci, fais pas ça." Et cette culpabilité reste là.

Avant, je ne m'en rendais pas compte, mais quand, maintenant, je m'en rends compte, cela me rend triste. Et qui dit tristesse peut dire dépression, pas bien, et cela peut amener chez d'autres – parce que je connais d'autres victimes d'inceste –, d'autres problèmes de santé qu'elles ne savent pas soigner. Je connais une victime qui a tout le temps des cystites, alors qu'elle a une hygiène de vie plus que correcte. Et j'en connais encore d'autres. Ma demi-sœur, elle se mutile. Et c'est clairement lié à ces viols à répétition qu'elle a subis. Elle se mutile, elle s'ouvre les... Elle ne va pas jusqu'à la veine, mais elle se mutile.

Moi, c'est l'alcool, par exemple. Même si je bois beaucoup moins qu'avant, j'ai l'impression que c'est ma façon à moi de me faire du mal, en fait. Je n'arrive pas à... Par moments, je dis: "Tant pis!" Tant pis! Et à d'autres moments, je me dis qu'il faut arrêter, parce que ce n'est pas gai. J'ai pas envie de me choper un cancer du foie ou une cirrhose. Mais...

C'est vraiment un problème de santé publique, je pense, l'inceste. Parce qu'il y a des conséquences à très long terme. Très long terme.

Ceci dit, maintenant, je parle de manière assez pessimiste mais j'ai quand même une vie. Je veux dire, je sors, je vois des amis, j'adore aller au cinéma, j'adore lire, la musique. Mais il y a un manque. Il y a un vide complet, je veux dire, sentimental. Et je n'arrive pas. Je n'arrive pas à me connecter à quelqu'un. Alors on me parle des réseaux sociaux. Ça me parle pas, et tout.

Mais c'est quelque chose de compliqué, qui rend triste et, chaque fois, je repense... Et c'est pour ça que j'ai dit, au début, quand j'ai commencé à vous parler, que ce type m'a volé ma vie, et cette famille m'a volé ma vie. Parce que quand on...

Là, Noël vient de passer, mais moi, quand je vois les gens... Et c'est pas pour les cadeaux. Quand je

vois des gens avec leurs paquets... Je vais au cinéma à Noël, et puis je vois les gens avec leurs paquets. Je dis: "Moi je vais retrouver mon chat." Enfin, avant.

Mais un jour, je suis sorti du cinéma. J'avais décidé de passer Noël tout seul, parce que je n'avais pas... Voilà, j'avais pas envie. Et là, je voyais tous ces gens partir, prendre le bus, pour aller dans leur famille. J'ai dit: "Voilà, je vais retrouver mon chat." J'adore mon chat, mais... Mais c'est tout. Il n'y a pas de famille. Il y a un manque de ce côté-là.

Même si je veux plus y retourner, dans cette famille, parce que de toute façon, la toute dernière fois que je les ai vus... Déjà, je les voyais presque plus. Je suis... Ça m'a pris, un soir, un dimanche soir. J'étais chez moi. J'ai dit: "Maintenant, je vais aller confronter ma mère. J'en peux plus." C'était à une époque où j'en pouvais plus qu'elle soit dans le déni permanent.

Parce que ma mère est restée... Même si elle a surpris deux, trois fois mon oncle agresser quelqu'un de la famille, elle est restée dans le déni. Plusieurs fois, je l'ai mise face à tout ce qui s'est passé. Elle dit: "Ah non, il n'y a jamais rien eu. Il n'y a jamais rien eu. Mais non, j'ai jamais ouvert la porte. J'ai jamais rien vu."

Et puis, un soir, j'ai craqué. Je suis allé sonner chez elle. Je suis monté. "Ah je suis contente de te voir", et tout. Ben moi, pas. Et je lui dis: "Oui, mais tu savais. Ne me dis pas que..." "Non non, je savais pas." Et finalement, elle m'a dit: "Oui, oui, oui. Je savais. Est-ce que tu vas me pardonner, maintenant?" Je dis: "Non, je ne pardonnerai jamais."

J'ai demandé: "Pourquoi as-tu laissé faire?" Je connaissais la réponse. Elle a fini par me lâcher: "On n'était pas très riches." Ce à quoi j'ai répondu: "C'est de la prostitution infantile ce que tu as fait. Toute la famille a laissé faire un type jusqu'à sa mort."

Madame la présidente, vous me demandiez notamment pour la commission ce qu'il y avait eu par rapport aux autorités. Il n'y a rien eu parce que la famille laisse faire. C'est un des gros problèmes avec l'inceste, cela reste dans la famille et si cela en sort, celui qui parle, c'est *buiten* tout simplement. C'est moi qui ai décidé de ne plus voir la famille mais chaque fois que je les ai confrontés à cela, c'était: "Il faut oublier, il est mort. Il faut oublier, c'est du passé." J'ai dit: "Mais moi, aujourd'hui, je n'ai pas de vie." Oui, j'ai cette chance d'avoir un boulot que j'aime bien. J'ai rencontré beaucoup de gens mais il y a cette... J'ai presque envie de dire cette plaie béante qui est toujours là. C'est vraiment quelque chose qui ne

part jamais.

Un jour, la psychiatre m'a expliqué que l'amnésie traumatique pouvait durer très longtemps. Moi, cela a éclaté avec l'affaire Dutroux mais elle m'a expliqué qu'elle avait eu un monsieur assez âgé qui était venu chez elle le jour où son petit-fils a eu quatre ans. Cela lui est revenu. Le gars avait 60 ou 70 ans. Elle ne m'a pas raconté sa vie, elle m'a juste donné un exemple par rapport à mon cas. Il s'est rendu compte. C'est juste pour vous dire que cela vous poursuit jusqu'au bout même si, comme moi ou comme d'autres, nous sommes régulièrement suivis par des psychiatres, des psychologues, SOS Inceste que je remercie ici. Mme Lily Bruyère est d'ailleurs là.

Ce qui m'aide aussi aujourd'hui, ce n'est pas seulement les amis, la littérature et tout ça, c'est d'abord de venir parce que pour moi, venir ici... J'arrive au bout de quelque chose. J'ai d'abord fait un groupe de parole à SOS Inceste. Après plusieurs années, Mme Bruyère m'a proposé de faire partie d'un groupe de parole, ce qui m'a beaucoup aidé. Ensuite, j'ai proposé de devenir bénévole à SOS Inceste. Elle m'a dit que je pouvais. Non pas répondre au téléphone, ce n'est pas mon boulot d'écouter des gens qui ont vécu le même genre de traumatismes que moi mais on a organisé un colloque au Parlement bruxellois, il y a eu un tas d'activités, des colloques, des trucs plus restreints, des recherches de subsides.

J'aimerais un peu vous parler de SOS Inceste qui fait un travail formidable. Il y a juste une chose qui est un gros problème.

Ils n'ont pas de moyens du tout. Les gens y sont bénévoles sauf Mme Bruyère qui a... Je ne vais pas parler à sa place mais elle est seule pour s'occuper de tout. SOS Inceste, c'est 2 000 coups de fil par an! Il y a une personne pour répondre. Cela fait 5 appels par jour. Moi, la première fois que j'ai vu Mme Bruyère, je suis resté trois heures. Donc, 2 000 appels fois 3, cela fait 6 000 heures. Je ne sais pas comment vous calez cela dans une vie. Moi, je ne pourrais pas et je ne comprends pas qu'il n'y ait pas plus de moyens alloués à une association comme celle-là, d'autant plus que c'est la seule en Belgique à s'occuper exclusivement de l'inceste. C'est quelque chose de très spécifique. L'inceste est un crime spécifique. C'est d'ailleurs mis dans le Code pénal.

Mais une partie du temps de l'association est consacré à chercher des subsides, pas des centaines de milliers d'euros. Ce sont des petits subsides – moi, j'appelle cela "petits" – par rapport à la charge de travail qu'il y a. Il y a une personne pour répondre au téléphone. C'est la même personne

qui reçoit les gens et qui accompagne les gens au tribunal, à la police, chez l'avocat parce que la personne n'y arrive pas toujours toute seule.

Ce n'était pas mon cas car, pour moi, la prescription était de cinq ans. Même, lors de l'affaire Dutroux, il était déjà trop tard. Il y avait plus de cinq ans après ma majorité. Aujourd'hui, le délai est beaucoup plus long. Mais je ne comprends pas. J'ai assisté à un débat récemment et le présentateur a demandé à la personnalité politique invitée si elle pouvait promettre d'aider l'association. La seule réponse qu'il a eue, c'est: "On est en plein conclave. Je ne peux rien promettre." Je sais bien qu'on ne peut pas promettre de l'argent comme cela. Mais est-ce une réponse à donner quand on entend le chiffre de 2 000 appels par an et qu'il n'y a qu'une seule personne pour s'en occuper, pour s'occuper de tout?

Je suis venu témoigner ici d'abord de mon histoire parce que je trouve cela important que vous entendiez jusqu'où cela peut aller. Parce qu'on ne se rend pas compte de cette famille qui fonctionne comme une mafia car si vous parlez en dehors, tant pis pour vous. Je connais plusieurs personnes qui ont parlé dans la famille, qui ont dit à la mère, au père, à l'oncle et on ne leur parle plus!

Moi, c'est mon choix, mais je sais que dans ma famille, on ne veut plus me parler non plus. "Pourquoi tu es allé dire cela à la télé? Pourquoi tu es allé dire cela à Machin? Que vont penser les voisins, et que va penser Machin?" Mais je m'en fiche de ce qu'ils pensent. Ma mère m'a dit un jour: "Oui, il ne faut pas parler, parce que qu'est-ce qu'on va penser de nous?" Mais ce n'est pas nous le problème, c'est lui, et même elle, parce qu'elle a laissé faire, sur plusieurs de ses enfants. Le problème, ce n'est pas moi. Moi, je suis la victime. Un jour, on m'a dit, cela m'a vraiment choqué, et je peux comprendre le fonctionnement de la Justice: "Attention, ne dis pas ceci ou cela, tu risques la diffamation." Quoi? C'est moi qui ai tout subi, qui dois encore être puni? C'est quelque chose que je ne comprends pas. Et je l'ai quand même fait, parce que de toute façon, cette famille ne regarde pas le JT, ne regarde pas de documentaires; donc je m'en fiche. De toute façon, même si elle l'avait vu... Je l'ai fait une fois à visage flouté; comme ici je le fais en public, je le fais à visage découvert. Mais venez avec votre diffamation! Je verrai bien. Je ne pense pas que cela risque d'arriver. Ma mère a 80 ans, ma demi-sœur est handicapée et pour ce que j'en sais, elle a d'autres choses à s'occuper. Mais n'importe qui de cette famille viendrait me dire quelque chose, je lui dirais: "Ce n'est pas moi le problème, c'est vous. Vous avez laissé faire. Vous voulez que ça continue comme ça, qu'on ne dise rien. C'est une blague?"

L'avantage, quand même, aujourd'hui, avec les plus jeunes générations... J'en ai parlé à une jeune collègue de 26 ans en lui disant: "Lundi, moi aussi, j'ai examen. Je vais à la commission d'enquête." Elle m'a dit: "Ah oui, moi, dans mon entourage, on en connaît plusieurs." Mais ces personnes-là parlent entre elles. Nous, nous n'avons pas pu parler. Notre génération, et même celle d'après... J'ai l'impression qu'aujourd'hui, on parle plus. Elle était triste pour moi, mais elle a dit: "Oui, je connais plusieurs personnes." Et de son âge, et qui se parlent. Mais nous, moi en tout cas, car je ne vais pas parler au nom d'autres personnes, je n'ai pas pu parler. Pour moi, ici, c'est le bout d'un cheminement. Je vois cela comme un aboutissement, et je vous remercie de m'avoir invité.

Pour revenir à ce que je disais avant à propos de SOS, le problème est qu'il y a une personne salariée, puis des bénévoles qui certes sont là parce qu'ils le veulent bien. Mais est-ce aux victimes à chercher des financements, à faire ce travail, à organiser?

Moi, je participe à certaines activités. On a réalisé un documentaire. J'ai témoigné dans ce documentaire avec deux autres personnes parce que je trouvais cela important. Il y a une autre chose que je trouve importante. Qu'on ne me comprenne pas mal, je ne veux pas dire que cela n'arrive pas aux hommes, mais c'est que très peu d'hommes parlent. Il y a trois mois, il y a eu un documentaire d'Emmanuelle Béart sur l'inceste et j'ai eu la chance de pouvoir un peu discuter avec elle et l'autre réalisatrice. Elles ont fait un appel sur Facebook: 300 femmes ont répondu et... deux hommes. C'est quand même révélateur. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'hommes victimes. Avec SOS, il y a quelques années, à la demande du ministère de la Justice, on avait fait une table ronde avec des magistrats. Dans les victimes, au nombre de dix – si je ne me trompe pas –, il y avait deux hommes. Et le gars m'a vu arriver, il m'a dit: "Je suis content de pas être tout seul!". Pas parce qu'il avait peur des femmes. "On est tellement peu à parler". Un jour, j'ai réfléchi à cette question. On m'a toujours dit: "Tu es un homme, tu es fort, tu vas être le chef de la famille, et donc garde tout ça bien en toi. Il ne faut pas en parler, ça va s'effacer et tu vas oublier." Ben non, je n'oublie pas. Ce n'est pas possible d'oublier. Ou alors, oui, il y a l'amnésie traumatique, mais c'est encore autre chose.

Quelqu'un qui, comme moi, se reprend tout en plein visage au moment d'une affaire aussi énorme que Dutroux – ou même Outreau d'ailleurs –, cela ne peut que faire revenir les souvenirs. En plus du bout de ce cheminement, de toutes les activités auxquelles j'ai participé, des psys que j'ai vus – et

je peux vous dire que j'aurais pu m'offrir une maison à Bruxelles vu le nombre de séances que j'ai déjà eues –, si je suis venu ici, c'est aussi pour – vous l'aurez compris – souligner le travail de SOS Inceste, qui travaille avec trois bouts de ficelle.

Je ne suis pas venu vous demander de l'argent mais il faudrait que l'on prenne en compte les besoins réels de certaines associations comme celle-là ou comme d'autres qui ne s'occupent pas spécifiquement de l'inceste, mais aussi des violences intrafamiliales – comme on dit poliment – ou des viols sur enfants, mais dans un contexte plus large: chez les sportifs, peut-être aussi dans l'Église. Je ne sais pas, car je ne connais pas toutes les associations, que ce soit à Bruxelles, en Flandre ou en Wallonie. Ce n'est pas cela qui m'importe, mais plutôt qu'au lieu de donner des moyens à des gens qui n'en ont pas besoin – je n'ai pas d'exemple –, ne pourrait-on pas ouvrir les yeux et se pencher sur ces associations, dont SOS Inceste, qui en ont vraiment besoin? Il faut évaluer leurs besoins et essayer de voir ce que l'on peut mettre en place pour qu'elles aient plus de moyens.

Ensuite, et je ne l'avais pas noté, au lieu d'agir après, il faut essayer de prévenir. Je ne sais pas comment. Si vous allez essayer de parler de l'inceste à l'école, comme on l'a fait avec l'EVRAS, mais que les gens descendent dans la rue et vont brûler des écoles, je n'ai pas de solution. Mais il doit bien y avoir un moyen de faire de la prévention et de dire aux enfants: "Parlez-en à la moindre occasion à un ami ou à un professeur." Comment? Je n'en sais rien, je ne suis pas spécialiste, je ne connais réellement que mon cas. En tout cas, il faudrait vraiment se pencher sur le problème, plutôt que de dire, une fois que c'est fait: "On le met en prison pendant vingt ans." De toute façon, il va sortir et recommencer. Ne pourrait-on pas davantage protéger? Dans mon cas, on n'aurait pas pu savoir. Je ne vais pas refaire quarante-cinq ans d'histoire judiciaire. Peut-être le policier n'avait-il simplement pas reçu l'ordre de faire ce qu'il devait faire. Je n'en sais rien, je n'ai rien contre ce gars; il ne m'a rien fait.

Mais il doit y avoir très certainement des solutions, au lieu de laisser les associations courir après des micro-subsides de 500 euros ici ou 1 000 euros là. Quels sont leurs besoins? Que peut-on faire? Et que fait-on concrètement? J'ai envie de lancer cet appel. Que fait-on concrètement plutôt que de dire: "Oui, on va voir après les élections." Je sais que ce n'est pas facile de gérer un budget de l'État. Non, je ne sais pas, parce que j'ai déjà du mal à gérer le mien. Gérer un budget de l'État, ce n'est pas évident. Moi, je ne parle ici que de mon problème

– façon de parler.

Ici, on est dans une commission d'enquête sur les violences sexuelles. En plus, ces associations sont débordées tellement... Avant, on ne parlait pas, on ne pouvait pas dire: "Ah, il faut des moyens." Aujourd'hui, les gens parlent, et il n'y a pas plus de moyens. Donc, voilà, c'est aussi un appel que je veux lancer.

Merci de m'avoir écouté. Je vais peut-être ajouter dans un quart d'heure l'une ou l'autre chose que j'aurais oubliée, mais je pense avoir dit le principal, l'essentiel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas!

De **voorzitter**: Dank u wel voor deze zeer duidelijk getuigenis, met ook een duidelijke boodschap.

Collega's, zijn er nog concrete vragen of opmerkingen?

Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Monsieur, merci beaucoup d'être venu aujourd'hui.

C'est important. C'est important pour nous d'entendre ce que vous avez à nous dire; et c'est aussi important pour d'autres victimes, pour empêcher d'autres victimes d'être victimes, pour aider des victimes qui sont aujourd'hui victimes.

Mais aussi, et comme vous le soulignez, à chaque fois qu'on reparle et qu'on casse le tabou, cela permet à d'autres victimes soit de réaccéder à leurs souvenirs, soit d'oser parler et de franchir le pas de chercher de l'aide ou de témoigner à leur tour.

C'est important. Merci, même si ce n'est pas facile. Sans doute qu'après cette session-ci, ça ne va pas forcément être évident. Vous disiez: "J'aurai peut-être oublié certaines choses." Ça, vous n'hésitez jamais à nous réécrire par la suite. Il y a une adresse mail de contact. Les informations circulent. Si vous avez envie de remettre certaines choses par écrit, qui vous reviennent, il ne faut vraiment pas hésiter.

Je voulais justement vous poser la question de l'EVRAS, quand vous l'avez mentionnée. Je pense que c'est un élément hyper important, sur lequel il faut agir, en termes de prévention, de placement de la norme. Les oppositions et les levées de bouclier face à l'EVRAS, c'est quelque chose de catastrophique. Pour moi, il faut renforcer l'EVRAS. Il faut aller plus loin. Deux heures par cycle, c'est complètement insuffisant. Il faut aller beaucoup plus loin en matière d'EVRAS.

Est-ce qu'il y a d'autres choses auxquelles vous penseriez? Ça, c'était ma question.

Quelle est l'aide à laquelle vous auriez voulu avoir accès? Évidemment, vous avez déposé plainte et rien n'a suivi. Ça, c'est un problème qui est récurrent. Aujourd'hui, il y a quand même une amélioration à ce niveau-là en termes de suivi, en termes de prise en charge, en termes aussi de formation des policiers par rapport au respect de la victime et à l'écoute de la parole qu'elle peut recevoir. C'est pas encore parfait, mais il y a des améliorations et surtout, il y a une prise de conscience à ce niveau-là.

On a aussi en Belgique les centres de prise en charge des victimes de violences sexuelles, qui n'existent que depuis 2017. Il y a une augmentation de ces centres qui a eu lieu ces dernières années. C'est évidemment pour des victimes aigües. Vous auriez pu être aidé à l'époque.

Mais aujourd'hui, quelle serait la formule, la structure, au-delà de SOS Inceste, qui pourrait, selon vous, répondre aux besoins de victimes long terme, pour les aider? J'entends: les groupes de parole chez SOS Inceste. Mais si on devait avoir un modèle idéal, quel serait-il, pour les personnes qui aujourd'hui, comme vous, ont été victimes plus jeunes et ont encore besoin de soutien?

Par rapport au financement, c'est une évidence. Déjà sous cette législature, il y a eu un gros renforcement à travers le financement des centres de prise en charge des victimes de violences sexuelles, à travers le refinancement de nombreuses associations pour l'égalité hommes-femmes et qui accompagnent aussi des victimes et à travers le refinancement de SOS Viol, mais les moyens continuent de manquer. Pour moi, ce n'est pas uniquement une question de donner de l'argent aux personnes qui n'en ont pas besoin mais c'est aussi une décision de priorité politique, de décider qu'on investit dans tel champ de la société et moins dans un autre. Pour moi, c'est un vrai problème et il faut continuer à plaider pour un renforcement à la fois de la prévention et des structures d'accompagnement comme SOS Inceste. Encore un tout grand merci et n'hésitez surtout pas par la suite.

Eddy Kaganeck: Merci!

Vanessa Matz (Les Engagés): Merci beaucoup pour votre témoignage et la résilience avec laquelle vous êtes ici devant nous. Ces témoignages sont évidemment toujours bouleversants de même que ces appels au secours de vous enfant et même adolescent qui n'ont été entendus de personne. C'est toujours ce huis clos familial qui nous est

décrit de familles dysfonctionnant, de reproduction de ce circuit que vous avez cassé vous-même à un moment donné. Le psy vous a expliqué le fait que vous n'avez pas poursuivi ce continuum de violences car c'est cela dont il s'agit.

Je poserai tout d'abord une question sur votre histoire. Vous dites avoir voulu rompre les liens avec la famille. Je le comprends très bien. Avez-vous également rompu les liens avec vos frères et sœurs qui ont aussi été agressés de la sorte? N'y a-t-il pas eu, quand vous étiez plus adulte, une forme d'union sacrée sur le partage? Une de vos sœurs est fortement handicapée. Peut-être est-ce compliqué de partager? Mais qu'en est-il des autres qui venaient peut-être moins souvent à la maison?

Eddy Kaganek: C'est à dire qu'on n'a jamais été très liés. Oui, petits, on jouait dans la rue au ballon et tout, même adolescents, le plus âgé m'emmenait dans sa voiture à des soirées et tout, mais par la suite, nos chemins ont complètement divergé. Moi je suis parti vers le journalisme, et eux avec leurs trucs. On n'a jamais été soudés en fait. Et par la suite, ma sœur n'a jamais vécu seule. Elle a toujours vécu avec ma mère, et sous son emprise. Je tiens à le signaler dans le sens où, quand ma sœur disait certaines choses, elle répétait exactement le même message, avec les mêmes mots que ma mère. Et parfois, ma demi-sœur appelait en disant: "Je t'appelle de la part de maman qui aimerait savoir quand tu viens." Mais je ne viens plus. Maintenant, il faut arrêter. Et j'ai même dit: "Maintenant, je vous interdis d'encore m'appeler, parce que pour moi, il n'y a plus... même quand vous serez morts, il ne faudra pas venir me le dire." Ce qui se fait, je le sais.

Une collègue, avec qui je m'entends bien et qui connaît mon histoire, m'a dit: "Et si tu apprends qu'elle est sur son lit de mort, tu vas y aller?" Et j'ai dit non. Parce que pour moi, il n'y a plus de famille. Parce que quand il y a eu des fêtes de famille, et que je buvais énormément, au lieu de me demander ce qui n'allait pas, on me faisait des reproches. Et je ne veux plus. Parce que les revoir, ou encore avec un contact avec quiconque de cette famille va me ramener dedans. À un moment où j'ai arrêté de boire, je prenais un médicament léger, rien de très... Je suis allé à Noël, et sans cette camisole d'alcool, j'étais là et je voyais tout clairement. Qui que ce soit, je ne peux pas, tout simplement! Et c'est une façon de me préserver. On peut dire que c'est égoïste, je m'en fiche. Ce serait une catastrophe pour moi et peut-être d'autres de mon entourage qui le verraient et qui ne sauraient pas quoi faire. Je préfère avoir l'entourage que j'ai, même si ce n'est pas idéal. Mais qui a un entourage idéal? Je préfère cela que

d'avoir un seul contact avec cette famille, qui a trop laissé faire, qui est trop laxiste par rapport à cela. Je vais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. On m'a dit: "Il faut tourner la page, il est mort." Non!

Vanessa Matz (Les Engagés): Je voulais aussi revenir sur l'appel sur le financement correct. Vous parlez de SOS Inceste. Nous avons eu l'occasion d'auditionner Mme Bruyère au début des travaux de cette commission et c'est évidemment ce qui est interpellant. Les personnes accompagnées sont très nombreuses, nous le savons, et je le sais par ailleurs parce que j'ai beaucoup de contacts avec SOS Inceste.

C'est vrai qu'il y a le centre de prise en charge mais celui-ci ne répond pas à la question de l'inceste tel que vous qui, des années plus tard, avez eu cette amnésie traumatique qui a été brisée par l'affaire Dutroux. On sait que les centres de prise en charge concernent quelque chose de relativement immédiat dans lequel on réagit. Se pose la question du financement correct. Je pense vraiment qu'il y a une vraie grosse recommandation. On l'a déjà évoquée entre nous concernant le secteur associatif qui accompagne. Moi, je ne connais à ce stade que SOS Inceste qui depuis de nombreux mois, lance des appels au secours aux différents gouvernements, appels qui malheureusement ne sont pas entendus parce qu'il y a véritablement, comme vous l'avez dit, un nombre énorme d'appels. Sachez à ce propos que la commission vous a entendu! En effet, l'accompagnement avec des bénévoles, c'est important aussi. On se rend bien compte que des victimes veulent quelque part rendre un peu ce qu'elles ont reçu de l'association. Je crois que c'est comme cela qu'il faut le comprendre. Il est toutefois nécessaire d'avoir un circuit de professionnels payés par l'État pour prendre en charge non seulement la prévention mais aussi de l'accompagnement, qu'il soit juridique, social ou médical. C'est vraiment pour nous la recommandation principale en tout cas sur l'inceste.

Sur la prévention, comme vous l'avez vous-même dit, que faire et comment faire sinon de libérer la parole comme vous l'avez fait aujourd'hui et à d'autres reprises dans différents reportages? Comment faire pour libérer la parole et faire se rendre compte à des jeunes, à des enfants que ce n'est pas une situation normale? Ce que vous n'aviez pas comme référence, vous, quand vous étiez jeune. Vous l'avez dit: "Je trouvais cela normal. Je voyais bien que cela ne se passait pas dans les autres familles mais peut-être que cela se passait mais que je ne le voyais pas." Cela reste une question terriblement difficile. Le fait que cela figure désormais dans le Code pénal fait qu'à un moment donné, on parle des choses telles qu'elles

sont. On ne parle plus d'un viol avec circonstances aggravantes comme avant. On parle d'inceste en espérant que pour les victimes, cela signifie que les coupables sont sanctionnés et qu'elles sont donc bien victimes, et pour les auteurs, qu'on n'est pas dans un huis clos familial, dans un cadre privé et qu'ils sont bien dans le champ pénal.

Je voulais vraiment vous remercier encore, parce qu'on se demande, au fur et à mesure des témoignages, dont le vôtre, comment vous êtes encore debout. Quand je dis "debout", on se comprend. Comment vous pouvez venir témoigner ici, comment vous pouvez travailler, comment vous pouvez... avec toutes les limites que vous avez mentionnées, mais avec un courage exemplaire. C'est très émouvant pour l'ensemble de la commission et ça permet de remettre beaucoup de choses en place. Je vous remercie.

Eddy Kaganek: Est-ce que je peux dire un petit truc qui me revient en ayant entendu Mme Schlitz et vous? On prend en charge les victimes, et c'est très bien. Mais est-ce qu'on prend en charge, d'une manière ou d'une autre – je sais que Child Focus le fait –, les auteurs? Ne fût-ce qu'entendre quelqu'un qui dit: "J'ai ces pulsions, ça ne me convient pas." Je pense que ça existe, ce n'est pas la majorité, mais ça existe. Mais est-ce que ces gens ont quelqu'un à qui s'adresser, à part Child Focus, pour dire "Moi, ça va pas"?

Il y a eu un cas en Flandre, il y a quelques années maintenant, d'un type qui demandait l'euthanasie parce qu'il n'y arrivait plus. Il était en prison et il disait: "Je ne pense qu'aux petits enfants, je ne peux plus vivre." Et on lui a refusé, je pense. Je peux me tromper, mais je me rappelle d'un gars, en Flandre, en prison, qui disait: "Je ne peux plus vivre avec ces pensées."

Voilà, je me demande... Il faut les arrêter, dans tous les sens du terme. Mais il faut faire quelque chose: s'ils sortent de prison et qu'ils recommencent, quel est l'intérêt? Et puis, les auteurs d'inceste ne vont pas dire qu'ils ont peur du Code pénal. Ils vont surtout faire taire leurs victimes, et ils ne pensent pas au Code pénal. Ce sont des pulsions parfois incontrôlables, et je n'excuse rien, loin de là!

Maria Vindevoghel (PVDA-PTB): Merci pour votre témoignage et votre cri du cœur, aussi. Vous voulez vraiment qu'on fasse quelque chose et je pense que c'est vraiment très important.

Je vais aller dans le même sens que mes collègues, surtout sur l'aspect de comment on peut faire encore plus pour que les enfants osent parler. C'est un grand souci, et l'inceste est quand même

quelque chose qui est toujours là. C'est un grand problème dans notre société. Si vous avez encore des éléments qui pourraient aider pour que les enfants osent parler... On a l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), mais est-ce qu'il y a d'autres choses, en plus de SOS Inceste? Dans les écoles, etc., que pensez-vous que nous devrions mettre en place?

Eddy Kaganek: Vous parlez des écoles. Je trouve cela très bien. Je n'ai pas d'enfant, donc je ne vais pas me mêler de l'enseignement. Mais, quand on voit comment des gens ont réagi à l'EVRAS, si vous voulez expliquer l'inceste à l'école, comment vont réagir les parents? Cela me fait un peu peur.

Je ne suis pas du tout un professionnel, je ne me mêle pas de ça. Mais, si je ne me trompe pas, dans le Sud de la France, il y a une association qui s'appelle L'Enfance bleue, ou Les Papillons bleus, je ne sais plus. C'est une ancienne victime – une ancienne victime, ça n'existe pas. C'est une victime qui a créé son association et qui a été trouver des écoles. Ils mettent des sortes de boîtes aux lettres bleues et les enfants peuvent aller mettre des mots, anonymes ou pas. Ils font comme ils veulent. Pour que l'école se rende compte de l'ampleur. Après, je ne sais pas ce qu'ils en font. Je n'ai pas suivi l'association. Je sais qu'il y a "bleu" dans l'intitulé, et je pense que c'est dans le Sud de la France. Si je fais une recherche sur internet, je vais la trouver.

Mais cela existe, et c'est anonyme. Les enfants ne sont pas obligés de dire "c'est moi, Maxime; c'est moi Juliette", ils écrivent ce qu'ils veulent, avec leurs mots. Je crois que c'est même avant les humanités. C'est à vérifier.

(...): Les papillons (...)

Eddy Kaganek: Oui, c'est ça. Je crois que c'est dans le Sud de la France, et ils mettent des boîtes aux lettres dans les écoles avec l'accord bien sûr de...

Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Pour répondre rapidement à la question de monsieur, en Belgique, pour le moment la ligne d'écoute 0800/300.30 est la ligne d'écoute pour les violences intrafamiliales, qui peuvent évidemment aussi être des violences sexuelles. Elle est accessible aux victimes, aux témoins, mais aussi aux auteurs, qui peuvent être aiguillés vers les bons services. C'est la ligne de référence du côté francophone. Du côté flamand, c'est le 1712. Il y a plusieurs services qui font de l'accompagnement d'auteurs, mais c'est vrai qu'ils ne sont pas très connus. J'ai une liste à disposition et je la transmets quand on me la demande, mais cela

mériterait d'être davantage diffusé.

Du côté francophone, c'est le Centre d'Appui Bruxellois. Il y a aussi l'Unité de Psychopathologie Légale et il y a un dispositif en Flandre, het Universitair Forensisch Centrum, qui travaille avec les auteurs.

Il y a aussi Stop It Now! du côté flamand. Voilà. Mais donc c'est pas... Voilà, cela mériterait d'être davantage connu, mais il y a donc quand même certains dispositifs qui existent aujourd'hui, heureusement même.

Eddy Kaganek: Et à la limite... Enfin, à la limite, non. Mais si... Je ne sais pas. Je ne sais pas du tout ce qui est prévu. Mais j'en reviens aux auteurs. Il faut vraiment faire attention à comment on communique pour dire: "Ça existe pour les auteurs", sans se ramasser la moitié des gens qui vont dire: "Ça y est, c'est encore les mauvais qui gagnent." Non, pour moi ça fait partie de la prévention. Mais je sais... Enfin, je pense que beaucoup de gens vont dire: "Oui, on va encore aider les salopards, alors que pour les victimes, on ne fait rien."

Il faut vraiment... Je pense qu'il faut vraiment faire très attention à comment on communique. Parce que Damso, pour qui j'ai aucune... Enfin, j'aime pas spécialement. Il a fait une chanson là-dessus. J'ai très mal pris la chanson, en fait. Parce que le texte était soit maladroit, soit provocateur. Mais il plaignait carrément les auteurs d'agressions, parce qu'on ne faisait rien pour eux.

Daniel Senesael (PS): N'oubliez quand même pas, monsieur, que vous avez dit tout à l'heure: la victime peut devenir potentiellement agresseur. Vous vous êtes arrêté à temps. C'est aussi prioritaire pour les victimes, mais il faut aussi, pour les agresseurs potentiels, qu'on puisse vraiment les arrêter à temps. Vous, vous avez eu cette force en soulevant le drap du lit, comme vous avez expliqué tout à l'heure, de dire: "Stop, je ne peux pas." Mais tout le monde n'a pas cette force. Il faut aussi être là non pas pour punir les agresseurs, mais pour éviter qu'ils deviennent agresseurs eux-mêmes.

Eddy Kaganek: Oui. Comme on dit toujours, c'est pas parce que... Souvent, un violeur a été violé lui-même dans l'enfance, mais c'est pas parce qu'on a été violé qu'on devient violeur. Ça, il faut vraiment faire attention à la façon dont on dit les choses.

De **voorzitster:** Dat was inderdaad een heel belangrijke nuance, maar ik denk dat we hiermee in de aanbevelingen wel kunnen werken. De communicatie zal uiteraard belangrijk zijn. Ook

moet in de juiste zaken worden voorzien. Het is goed dat we daarop nog even attent zijn gemaakt.

Zijn er nog verdere vragen, collega's? *(Nee)*

Dan wil ik u danken voor uw aanwezigheid, mijnheer Kaganek. Uw visie is zeer waardevol. We zullen daarmee zeker aan de slag kunnen gaan bij het schrijven van ons rapport en onze aanbevelingen. Vanuit uw ervaring hebben we vandaag toch weer wat bijgeleerd. Heel veel dank daarvoor.

Ik wens u een veilige thuiskomst straks en nog veel succes.

Eddy Kaganek: Dank u.

De **voorzitster:** Collega's, wij verwelkomen mevrouw Heidi Rommens in onze commissie.

Mevrouw Rommens, ik heb begrepen dat u ook de eed zult afleggen, dus ik zal eerst de juridische context even voorlezen, zoals dat hoort, zodat u goed weet hoe dat zit. Concreet houdt dat eigenlijk vooral in dat, als u straks iets vertelt en u niet zo zeker bent over een bepaalde datum, u dat gewoon zegt. Dan is er geen enkel probleem.

Mevrouw Heidi Rommens, ik herinner u eraan dat conform artikel 4, § 1, van de wet van 3 mei 1880 op het parlementair onderzoek, gewijzigd bij de wet van 30 juni 1996, de onderzoekscommissie alle in het Wetboek van strafvordering omschreven onderzoeksmaatregelen kan nemen. Ze kan onder meer getuigen onder ede horen.

Alvorens u te vragen de eed af te leggen, wens ik de aandacht te vestigen op het laatste lid van artikel 8 van bovenvermelde wet, volgens hetwelk iedere getuige kan aanvoeren dat hij, door naar waarheid een verklaring af te leggen, zich zou kunnen blootstellen aan strafvervolgning en derhalve getuigenis weigeren (zie ook artikel 14, 3, g, van het internationaal verdrag inzake burgerrechten en politieke rechten van 19 december 1966, bekrachtigd bij de wet van 15 mei 1981). Dat betekent dat u het recht heeft om te zwijgen wanneer u meent dat uw publieke verklaring later tegen u zou kunnen worden gebruikt in een strafvordering.

Ik wil er vervolgens nog de nadruk op leggen dat u, krachtens artikel 9 van dezelfde wet, voor valse getuigenis kan worden gestraft met een gevangenisstraf van twee maanden tot drie jaar en u voor een termijn van ten minste vijf en ten hoogste tien jaar kunt worden ontzet uit het recht

om te kiezen of verkozen te worden.

Ten slotte wijs ik u erop dat ingevolge artikel 3 van voornoemde wet de geheimhouding van uw verklaringen niet is gewaarborgd tenzij het gaat om verklaringen afgelegd tijdens een vergadering met gesloten deuren en waarvoor de commissie zich uitdrukkelijk heeft verbonden de geheimhouding in acht te nemen. Bovendien is ieder stuk dat u aan de commissie zou overleggen vatbaar voor openbaarmaking.

Na deze verduidelijking vraag ik u de eed af te leggen door de hand te heffen en de volgende woorden te herhalen: "Ik zweer de gehele waarheid en niets dan de waarheid te zullen zeggen."

Mevrouw Heidi Rommens legt de eed af.

Dank u wel, mevrouw.

Opnieuw, welkom in onze commissie. Excuus dat u even hebt moeten wachten, maar wij proberen onze tijd te nemen voor de getuigen die de moed vinden om naar onze commissie te komen. Ook u hebt een getuigenis ingezonden. Die is al rondgedeeld in de bundels die wij krijgen via de Federale Ombudsman, maar het is toch nuttig dat u uw verhaal hier vandaag kan komen doen in deze vergadering, een openbare vergadering trouwens. Ook voor u geldt dat u uw verhaal vertelt zoals u dat wenst te vertellen, maar u kent ondertussen de opdracht van onze commissie. Wij proberen te leren uit het verleden.

We kunnen jammer genoeg de klok niet terugdraaien, we proberen wel te leren waar het is misgegaan, waarom er niets werd aangegeven of gemeld en wanneer het wel werd gemeld, wat er met die melding is gebeurd. Is er goed gereageerd door de omgeving, de samenleving en andere instanties en instellingen? Daar proberen we uit te leren, met het oog op het rapport dat wij binnenkort moeten opstellen. Er zijn heel veel getuigenissen en ook de schriftelijke getuigenissen van mensen die we niet kunnen horen, nemen we zeker mee.

We willen graag naar uw verhaal luisteren. Ook voor u geldt dat indien u een pauze wenst te nemen, u gewoon een seintje kunt geven.

Heidi Rommens: Mijn naam is Heidi Rommens. Ik ben geboren in 1964, dit jaar word ik dus 60 jaar. Uit mijn eerste huwelijk heb ik twee kinderen, Alexander en Sara. Zij zijn hier vandaag niet omdat ze toevallig allebei op vakantie zijn in het buitenland. Het zijn twee dertigers en het zijn gezonde volwassenen. Mijn man, Johan, zit in het publiek. Ik ben heel dankbaar dat hij meegekomen is. Ik ben een beetje geëmotioneerd, maar dadelijk

komt dat wel goed.

Ik heb twee foto's meegebracht uit 1956. Toen was ik nog niet geboren. Dit is mijn vader, Etienne Rommens, en dit is zijn broer Gabriël Rommens. Wat ik hier kom vertellen, is wat er in 1958 is gebeurd – dat is heel lang geleden – en welke gevolgen dat tot op vandaag heeft voor mij, voor mijn familie, voor mijn moeder, voor mijn broers en mijn zussen.

Ik ben geboren in Ronse. In Ronse was er een school, de Broeders, die nu niet meer bestaat. Dat was een afdeling van de Broeders van Oostakker, beter bekend als de broeders van Onze-Lieve-Vrouw van Lourdes, ook wel de Broeders van Liefde genoemd.

Mijn vader is op 13-jarige leeftijd door twee paters misbruikt. Mijn vader heeft mij dat zelf verteld in 1997. Wat er juist is gebeurd, weet ik niet. Ik heb wel het geluk dat hij mij heel veel geschriften heeft nagelaten, handgeschreven getuigenissen, een map vol, een hele bundel. Op 13-jarige leeftijd zijn er dingen gebeurd met twee broeders. Dat vind ik terug in zijn geschriften. Als gevolg daarvan heeft hij zijn eigen broer en een neef misbruikt. Hij heeft seksueel geweld gepleegd op een neef en op zijn eigen broer, die 2,5 jaar ouder was.

Dat is nonkel Gaby. Gaby was beroepsmilitair. Mijn vader heeft op 16-jarige leeftijd ook getekend voor werk in het leger in Duitsland. Zo ging dat eind jaren '50, begin jaren '60. In 1966 was ik 1,5 jaar, mijn oom Gaby was toen 24 jaar, mijn vader ongeveer 21,5 jaar.

Op het einde van een weekend waarin zij naar ons waren gekomen voor familiebezoek, is Gaby op zondagavond naar de kazerne gegaan en hij heeft zich daar opgehangen aan zijn eigen bed. Hij heeft zijn bed rechtop gezet en zich opgehangen.

Wat is er gebeurd? Ik weet niet of nonkel Gaby ook misbruikt is door de paters of de broeders, maar hij is zeker wel misbruikt door mijn vader, want mijn vader heeft dat opgeschreven.

Het was voor mijn vader natuurlijk een heel grote shock dat zijn broer zich in Duitsland opgehangen heeft. Hoe heeft hij daarop gereageerd? Hij was al dader, maar hij is een heel groot stuk van zijn leven dadergedrag blijven vertonen. Hij is alcoholist geworden. Hij is beginnen stelen. Zijn eigen familie heeft hij bestolen, zijn ouders, vrienden, mijn moeder. Een van de verhalen die verteld worden, is dat hij op het moment van het trouwfeest van zijn beste vriend ging inbreken in hun huis, in het huis van de bruid en bruidegom. Dat deed hij allemaal om aan geld te komen voor drank, want hij bleef

maar drinken. Hij heeft meerdere relaties met vrouwen gehad in zijn leven. Al die vrouwen, van de eerste tot de laatste, heeft hij mishandeld, geslagen, geld afgepakt, noem maar op.

Bij zijn ouders, dus mijn grootouders, heeft hij financiële putten gegraven. Hij heeft vier kinderen op de wereld gezet. Ik ben het enige kind van mijn ouders samen. Hij heeft nog drie kinderen bij een andere vrouw en hij is nooit in staat geweest om voor ons te zorgen. Ikzelf ben wel goed terechtgekomen bij mijn grootouders, zijn ouders, de ouders van Etienne en Gaby. Mijn grootvader was politieagent. Zij hadden dus twee kinderen. De ene pleegde zelfmoord en de andere werd een crimineel. Dat was een heel zware erfenis voor hen. Toen mijn vader 45 jaar was, is hij afgekickt van zijn alcoholverslaving. Toen startte een lang proces waarin hij therapie volgde en waarin hij zelf ook de hulpverlening in wilde. Hij volgde een opleiding om therapeut te worden.

De schuldgevoelens waar hij mee kampte waren echter bijzonder zwaar. Veel zaken in deze map gaan over schuld en boete. Hij schreef zelf dat hij moest sterven. Na een bezoek aan zijn therapeut ging hij naar het station, waar hij een hartinfarct kreeg, waarna hij overleden is.

Ik wil hier graag duidelijk maken dat er destructief recht is ontstaan door wat de broeders mijn vader hebben aangedaan. Destructief recht komt erop neer dat een kind dat onrecht heeft ervaren de rekening aan iemand anders presenteert. In zijn geval was dat dus aan zijn broer, aan ons, aan de vrouwen, aan zijn ouders, aan iedereen. Hij is ook pleger of dader geworden. Ik geloof gelukkig in het goede van de mens, anders zat ik hier niet. We moeten het niet, maar we kunnen een onderscheid maken tussen de mens en zijn gedrag.

Waarom zit ik hier? Omdat het een trauma is. Ze noemen dat een intergenerationeel trauma. Er waren natuurlijk gevolgen voor mijn grootouders, zijn ouders. Mijn moeder leeft nog. Vorige week of tien dagen geleden heeft zij mij nog gezegd dat ze twee abortussen heeft gepleegd van mijn vader. Ze is daar eigenlijk blij om, want ze heeft een moeilijk leven gehad. Daarom ook heeft ze mij moeten achterlaten bij mijn grootouders. Dat was voor mij heel pijnlijk. Dat is altijd pijnlijk geweest.

Wat betekent het voor mezelf? Heel mijn leven – volgend jaar word ik 60 – overleef ik in overlevingsmodus. Heel mijn leven draag ik een soort slachtofferschap met mij mee in mijn rugzak. Hoe uit zich dat? Twintig jaar geleden heb ik een depressie gehad, een rugoperatie, ik heb eetproblemen, ik ken zelfmutilatie, nu nog heb ik verschillende fysieke klachten, ik ben nu drie

maanden met ziekteverlof. De maatschappelijke kosten zijn ook niet min. Ik ben nog altijd in therapie. Twintig jaar geleden heb ik ook jaren na mekaar therapie gevolgd en nu nog eens. Waarom nu? Enkele jaren geleden ben ik zelf ook slachtoffer geworden van misbruik in een boeddhistische gemeenschap. Het herhaalt zich dus. Ik ben het levende bewijs dat wat daar is gebeurd, gewoon wordt doorgegeven. Ik heb daar niet om gevraagd. Dat is in het kort mijn verhaal. Ik kan daar heel lang over vertellen, maar dat zijn de belangrijkste feiten en de gevolgen die zich tot op vandaag laten voelen.

Ik ben nog een detail vergeten. In de geschriften van mijn vader staat dat hij ook een neef heeft misbruikt. Zijn broer en ook zijn neef. Hij schrijft dat hij seksueel geweld op hen heeft gepleegd. Mijn vader wou een boek schrijven, maar hij heeft het niet kunnen afmaken.

Ik lees voor uit het begin van het boek: *8 mei 1945* – dat is zijn geboortedag, op die dag is hij geboren. Hij schrijft het volgende. *"Een zeer mooie dag, de dag dat Wereldoorlog II is beëindigd. Veel vreugde in de wereld: de mensen schreeuwden hun geluk van de daken. Door natuurlijke omstandigheden van mijn ouders ben ik op die dag geboren. Een vredesduif, zou je kunnen zeggen, en ze leefde lang en gelukkig. Maar, mon oeil, zeggen ze in het Frans. Een niet-gevraagde of -gewilde oorlog zou op die dag beginnen."* Op die manier heeft hij het zelf omschreven.

Dat is mijn verhaal. Hebben jullie vragen?

Ik kan misschien nog meegeven dat ik enkele maanden geleden contact heb opgenomen met een mailadres. Ik weet niet meer hoe het juist heet, maar op dat adres kunnen slachtoffers van misbruik binnen de kerk zich melden. Ik heb dat gedaan. Ik heb nog dezelfde week een mail gekregen van een dame. Wij hebben een gesprek gehad. Wat ik daarover kwijt wil, is het volgende.

Ik was nog maar vijf minuten bezig met mijn verhaal, waarbij ik aangaf dat het in de jaren '50 was gebeurd. Ik kreeg onmiddellijk de reactie dat ik in dat geval geen schadevergoeding kon vragen. Ik ben heel verontwaardigd over die reactie. Ik ben er, ten eerste, achter gekomen dat ik wel schadevergoeding kan krijgen. Wij hebben het hier immers over een zelfmoord. Ten tweede, dat was helemaal niet de vraag. De vraag is helemaal geen vraag om geld. Niettemin zal ik die schadevergoeding vragen. Ik zal het geld aan een goed doel schenken. Met dat geld komt immers ook de erkenning dat er toen iets is gebeurd wat echt niet door de beugel kan.

Via die dame heb ik ook een mail gekregen van de jongst levende broeder. Hij is de jongste nog levende broeder van de broeders van Oostakker. Het was een heel lieve mail, waarin hij zich verontschuldigde. Er stond echter ook in dat er in die periode in Ronse gelijkaardige klachten zijn geweest. Het was goed om daarvan een bevestiging te krijgen. Ik erken dat het voor de broeders die nu nog leven, niet gemakkelijk moet zijn, want zij zitten ook met de erfenis.

Mijn boodschap is dat het niet stopt bij de rechtstreekse slachtoffers. Ik ben heel blij dat ik hier vandaag het zware geheim kan doorbreken, want mijn moeder wist het niet. Ik heb het pas onlangs kunnen verwoorden en vertellen aan haar. Ik heb dus een heel mooi cadeau gekregen van mijn vader. Ik hoop dat ik het hier kan teruggeven aan de samenleving en aan de kerk. Het geheim is vandaag doorbroken.

De **voorzitster**: Bedankt, mevrouw, voor deze aangrijpende, maar ook heel serene getuigenis. Het is niet evident om zoiets in een openbare zitting te vertellen, maar u hebt deze getuigenis heel sterk gebracht.

Ik wil u ook bedanken voor uw laatste toevoeging over de communicatie wanneer u de mail gestuurd hebt. Daar is dus nog werk aan de winkel.

Zijn er vragen of opmerkingen?

Daniel Senesael (PS): Madame la présidente, madame, merci pour votre témoignage et votre courage et surtout, vos demandes qui nous sont adressées et dont nous pourrions, évidemment, tenir compte.

Madame, je ne sais pas si c'est possible et si vous accepteriez que nous puissions avoir une copie du témoignage que le papa a laissé. Ou tenez-vous ça pour vous, en privé?

Heidi Rommens: Tout, c'est beaucoup, mais il y a certains passages que je veux bien copier.

De **voorzitster**: Als u dat wil doen, kunnen wij die zeker toevoegen. Heel graag. Dat zou heel fijn zijn, mevrouw. U kunt ze aan het secretariaat bezorgen.

Dan kunnen wij die gegevens meteen meegeven. Dat zou heel fijn zijn. Dank u wel.

Zijn er nog vragen, collega's? (Nee)

Ik meen dat deze getuigenis zeer duidelijk was. Het was zeer goed deze insteek te krijgen.

U bent niet de eerste, mevrouw, die meldt dat de

volgende generatie de impact voelt, maar u hebt het zeer scherp gesteld. Heel sereen, maar heel scherp. Ik meen dat het heel belangrijk is voor ons dat wij ook deze kant van het verhaal te horen kregen. Dank u wel.

Zijn er geen verdere bemerkingen, collega's? (Nee)

Dan kan ik u danken voor uw komst, mevrouw. Wij kijken uit naar de informatie die ons u zult bezorgen.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 14.45 uur.

La réunion publique de commission est levée à 14 h 45.

Lecture faite, persiste et signe,

.....
Eddy KAGANEK

Na lezing, volhardt en tekent,

.....
Heidi ROMMENS